

Procès-verbal de visite de contrôle d'une installation électrique non-domestique à basse tension et très basse tension suivant les prescriptions du RGIE Livre 1 et 3 (AR 08/09/2019)

NB : Nous attirons votre attention sur le code du bien-être Livre III – Titre 2 Installations Electriques concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail. Le contrôle suivant les prescriptions minimales relatives à la réalisation de l'ancienne installation électrique n'est pas compris dans ce rapport. Nos services sont à votre disposition pour des informations complémentaires.

1. Identification

Adresse de l'installation : B.E.A.H. sprl, 7 rue Schelfaut à 7110 Houdeng-Goegnies
Installation contrôlée : Bureau

2. Base du contrôle

- RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES (RGIE) - Livre 1 et 3 (AR 08/09/2019).

3. Conclusion

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

L'installation électrique dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies au point 2.

Le prochain contrôle est à effectuer avant le : 23/01/2029

Visite effectuée par : Philippe, Navez

Date de visite : 23/01/2024

Philippe Navez
ENERCETEC 0472/17 66 28



4. Caractéristiques de l'installation

4.1. Alimentation :

Tension nominale : Mono 230V
Compteur BT : n°:34737661
Protection : Existante de 50A
Alimentation tableau principal : EXVB - 4x10mm²

Schéma de mise à la terre : TT
Protection générale : thermique :
Protection générale : 63A / 300mA - type A

4.2. Dossier de l'installation électrique :

Schéma des circuits :	en annexe,
Plans de position :	en annexe,
Influences externes :	sur place,
Plans de position des prises de terre :	sur place,
Liste des voies d'évacuation et des lieux à évacuation difficile :	non applicable.
Plans des installations de sécurité et/ou critiques	néant.
Liste des installations de sécurité et/ou critiques	néant.
Analyse de risques ancienne installation électrique (avant le 01/01/1983) :	non applicable.
Analyse de risques installation électrique ancien RGIE (avant le 01/06/2020) :	non applicable.

4.3. Prise de terre :

Type de prise de terre : Piquet(s) de terre

Emplacement du sectionneur de terre : En cave

4.4. Tableau(x) :

Nom	Alimentation de	Type	Section (mm ²)	Nb de circuit(s)	Nb de circuit(s) réserve(s)
TD				10	0

5. Contrôle

5.1. Base(s) :

Type de contrôle : Chapitre 6.5. Visite de contrôle.

Dérogations : Néant.

Sous-section 4.2.4.4 : Protection contre les chocs électriques par contacts indirects dans les lieux non-domestiques

5.2. Mesures/essais :

Résistance de dispersion de la prise de terre : 19Ω

Isolement : toutes les mesures d'isolation ont donné des valeurs satisfaisantes

Valeur de la mesure : 20 MΩ

6. Infractions/Observations/Notes

Inf/Obs	Article réf.	Infraction(s) – Observation(s)
	Néant .	

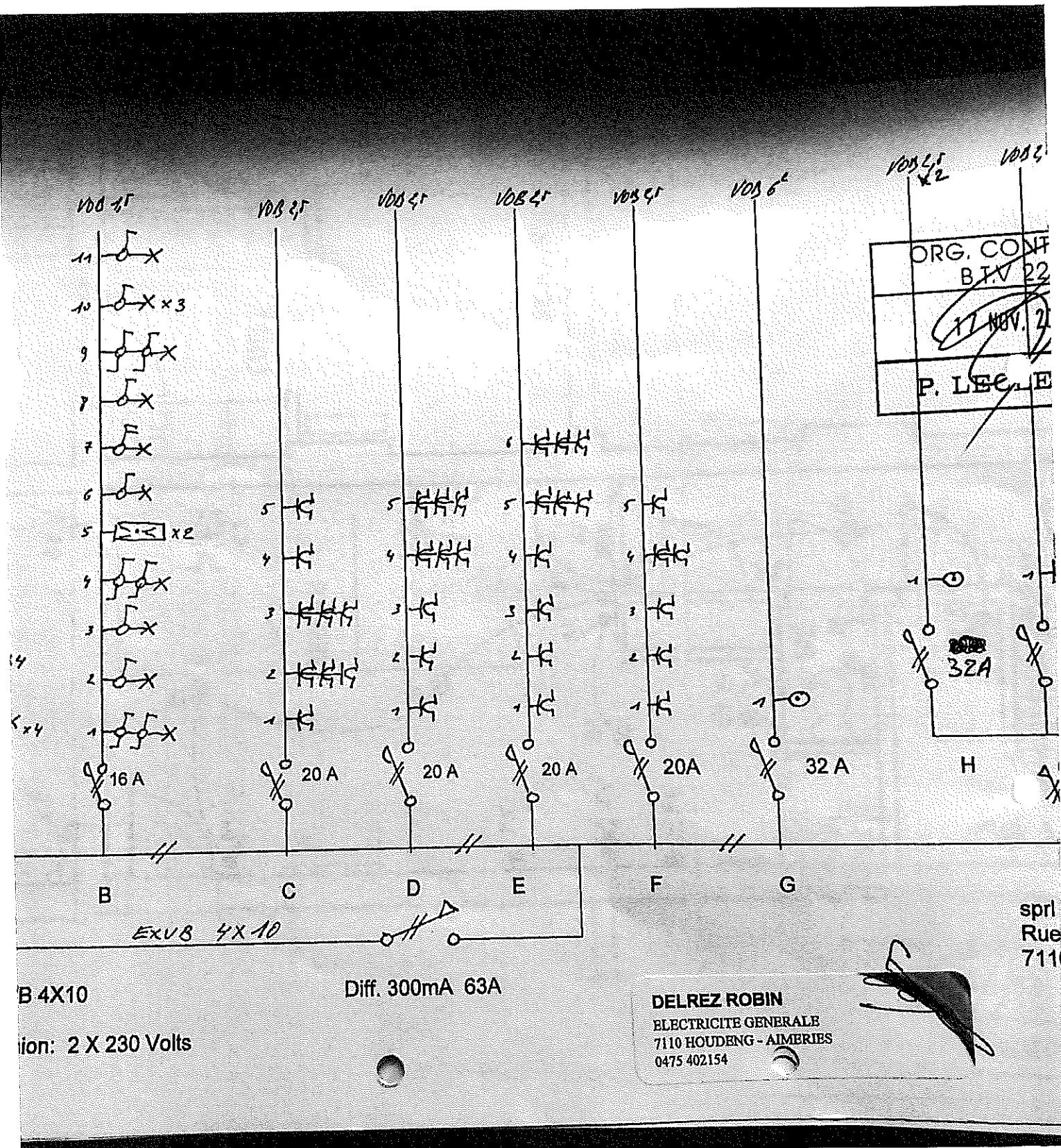
18298

www.oriental.com

0068900 GRW

卷之三十一

NO. 34787-1



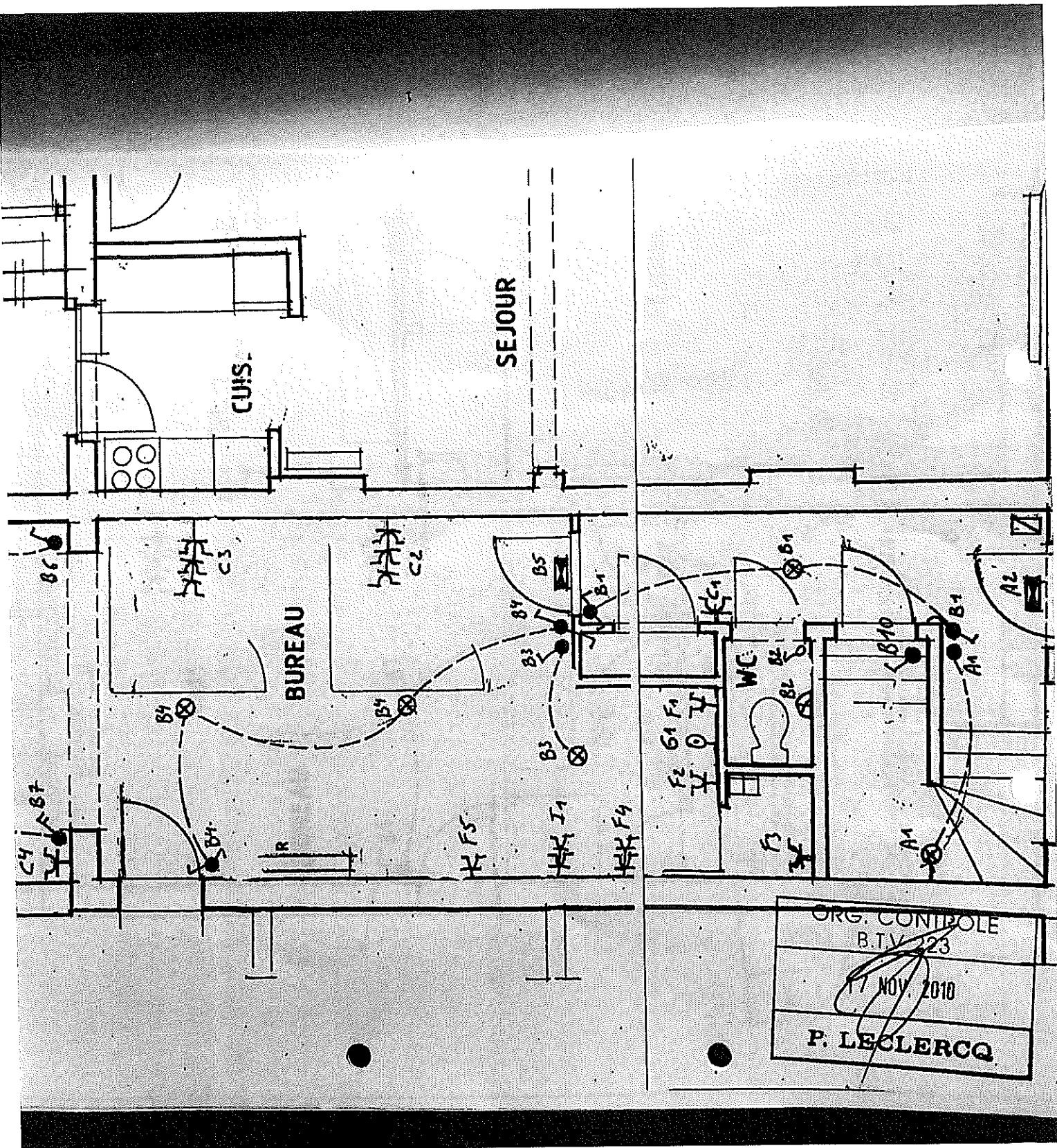
B 4X10

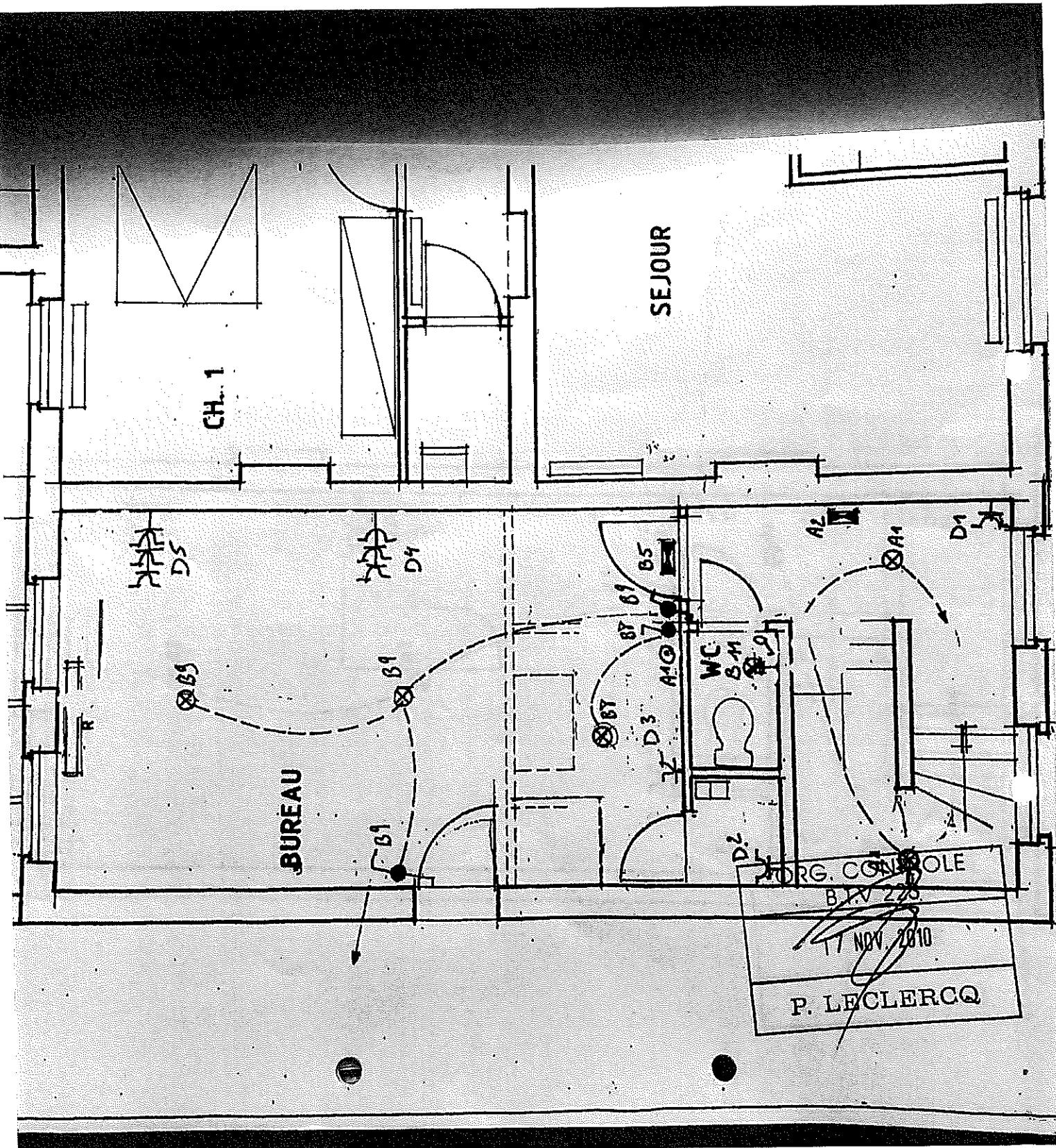
tion: 2 X 230 Volts

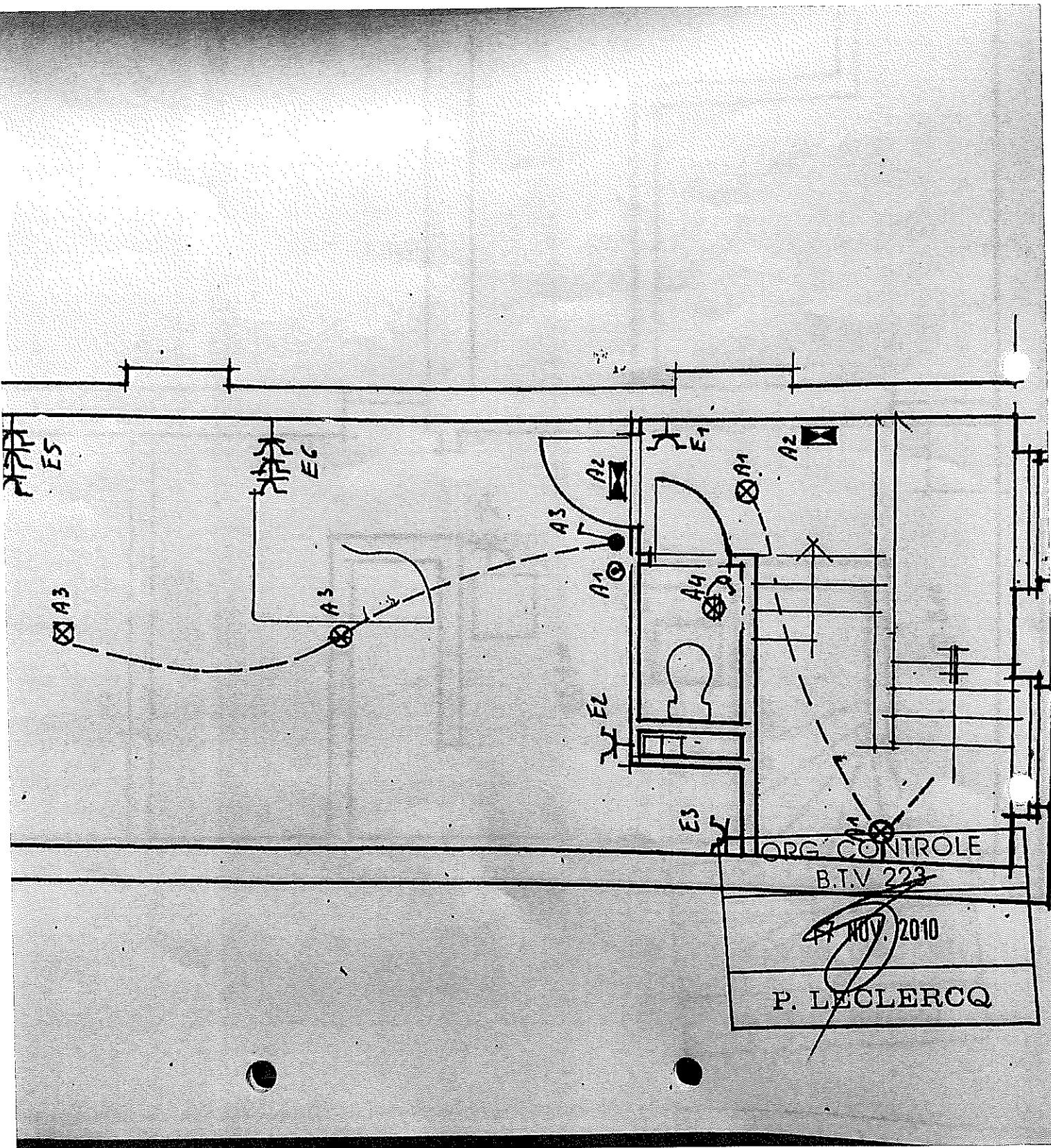
Diff. 300mA 63A

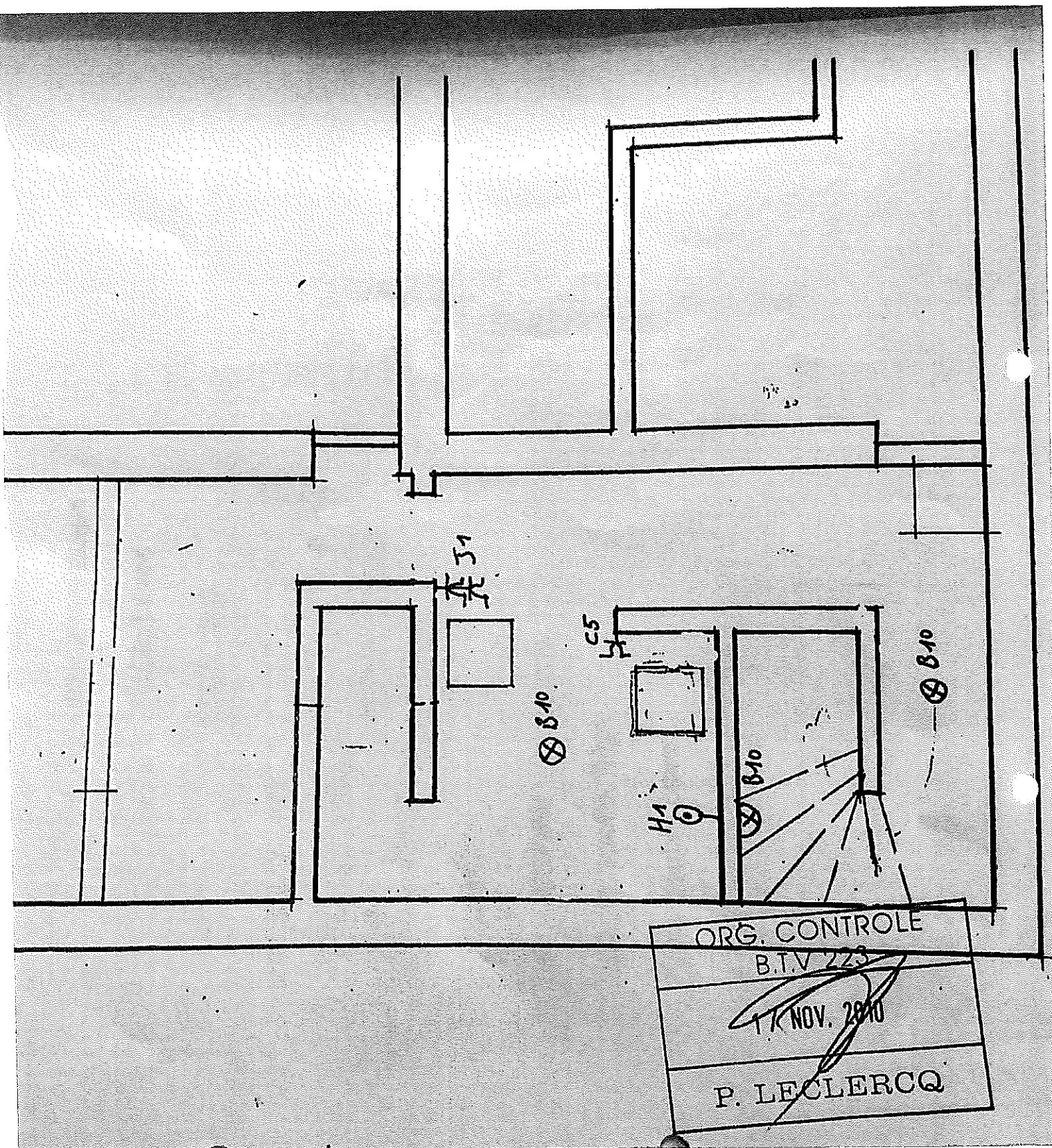
DELREZ ROBIN
ELECTRICITE GENERALE
7110 HOUDENG - AIMERIES
0475 402154

spri
Rue
711









n Eclairages: hall, escalier, 2ème étage

- B** Eclairages : Rez, 1^{er} étage, caves
- C** Prises rez, 1 prise simple cave
- D** Prises 1^{er} étage
- E** Prises 2ème étage
- F** Prise rez (cuisine)
- G** Cuisinière
- H** Clim. Intérieur
- I** Lave vaisselle, frigo
- J** Prise double cave

